

FFS
Réglementation - Ski de Fond
CAHIER DES CHARGES – MARATHON SKI TOUR

Le Marathon Ski Tour est le challenge national des courses populaires de longues distances qui est organisé et coordonné par la Fédération Française de Ski.

Le Marathon Ski Tour comprend des épreuves inscrites au calendrier national de la FFS.

Le Marathon Ski Tour c'est des grands rassemblements pour situer son niveau et côtoyer de nombreux champions, des étapes authentiques et insolites aux itinéraires fascinants pour découvrir une diversité de paysages, de merveilles de la nature et de villages chaleureux sur un rythme sport, fête et convivialité.

Règlements de référence

Les épreuves du Marathon Ski Tour sont placées sous l'égide de la FFS. Le RIS (Règlement International de Ski), les règlements fédéraux de la FFS portant sur les longues distances, ainsi que le règlement spécifique au Marathon Ski Tour sont les documents de référence pour organiser les épreuves. Si un organisateur dispose de son propre règlement il doit être en conformité avec les règlements fédéraux.

L'organisation consultera les représentants de la FFS en cas de modifications majeurs de l'organisation ou de l'évènement lui-même.

L'organisateur devra se plier à toutes les décisions prises lors des réunions ayant trait à l'organisation du Marathon Ski Tour, réunions auxquelles il est vivement conseillé de participer.

Epreuves

Pour faire partie du Marathon Ski Tour, une épreuve doit être inscrite au calendrier national et avoir obtenu un avis favorable des coordonnateurs du Marathon Ski Tour.

Elles ont un nombre de participants significatif et sont en mesure de fournir, ou ont fourni, des résultats conformes au cahier des charges des courses de ski de fond populaire.

Les épreuves peuvent être en style classique ou en style libre (skating).

Si un évènement comporte plusieurs épreuves, une seule sera désignée comme permettant d'obtenir des points pour le Marathon Ski Tour.

Inscriptions

Il est primordial d'agir envers les utilisateurs de tickets course pour les inciter à prendre une licence en leur montrant l'intérêt de s'engager (avantage financier, classement Marathon Ski Tour, Communication ...).

Il convient donc notamment de ne plus faire apparaître la mention du ticket course en tant que tel et de manière isolée et d'intégrer son coût au tarif de l'inscription pour les non licenciés. Cela permettra de faire ressortir un tarif réduit pour les licenciés FFS.

L'organisateur remettra le dossard « Leader » au premier et à la première du classement provisoire scratch s'ils sont présents au départ.

Remises des récompenses

Lors de la remise des prix, un effort particulier sera fait pour mettre en valeur les Masters.
La transmission des résultats officiels se fera avant mardi midi.

Partenaires - Communication

L'organisation :

- ☞ doit utiliser le logo Marathon Ski Tour non modifié sur les documents officiels, ses documents de promotion et sur son site internet (bloc marque et bandeau).
- ☞ assurera la visibilité du Marathon Ski Tour sur le stade départ / arrivée et podium de remise des prix. Il en va de même pour les partenaires du Marathon Ski Tour non concurrents de ceux de l'organisateur.
- ☞ diffusera les outils promotionnels du Marathon Ski Tour sur la base des éléments transmis par la FFS.
- ☞ proposera des invitations aux partenaires du Marathon Ski Tour selon les demandes faites par la FFS. Celles-ci sont à la charge de l'organisateur.